Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1977)

**Heft:** 406

**Titelseiten** 

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# on police

## J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand N° 406 12 mai 1977 Quatorzième année

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:

1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021 / 22 69 10 C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Rappel: les numéros de « Domaine Public » sont rédigés collectivement par les différents groupes de travail cantonaux du journal.

406

# Dédoublement mental bancaire

Il y a deux manières extrêmes de commenter l'affaire du Crédit Suisse.

On peut plaider la défaillance individuelle. Dans le troupeau à laine blanche, il y avait une brebis galeuse. La faute même soulignerait l'honorabilité de la corporation. C'est une défense selon la formule bourgeoise: cela peut arriver dans les meilleures familles.

On peut aussi accuser le système bancaire en soi. Chiasso, partie visible de l'iceberg. Et à propos de la banque, réveiller tous les fantasmes archaïques inspirés par l'usurier.

Si ces deux interprétations extrêmes sont à écarter, ce n'est pas pour chercher un juste milieu. Mais pour préciser: Chiasso est plus qu'un accident. Chiasso n'est pas dans la logique du système bancaire en soi, mais dans celle d'une certaine forme de son développement en Suisse. Chiasso est la résultante d'un dédoublement mental des grandes banques suisses; cette schizophrénie particulière qui atteint les individus ou les institutions très, trop puissantes.

On retrouve partout, couramment, cette déviation. Elle a sa typologie. Au procès de tel homme d'affaires escroc, on apprend qu'il était exigeant à l'égard du dernier pommeau de son personnel. Mais ce dur jouait et spéculait avec l'argent de ses clients. C'est l'officier supérieur, punisseur de peccadilles et traître. C'est le prêtre, prêchant l'austérité sexuelle de son église et mourant chez une hétaïre. Voilà ce que rapporte la chronique. Le point commun de ces scandales qui sont plus que des faits divers, c'est un dédoublement mental aigu.

Or les risques de dédoublement croissent avec le pouvoir. Car le pouvoir est ambivalent : d'un côté il crée une déontologie — la fonction exige —, c'est l'esprit de service. D'un autre côté, le pouvoir crée l'illusion de l'impunité — qui oserait m'en faire le reproche? pense tout potentat. Nixon se croyait insoupconnable du Watergate.

Les banques suisses étaient entrées depuis quelques années dans un tel processus de dédoublement mental. Il faudrait relire les discours incroyables des Sarasin, des Schäfer, des Schulthess, moralisant le peuple suisse : ils prêchaient la limitation des dépenses publiques, condamnaient la croissance de l'administration, craignaient que l'esprit de jouissance ne l'emporte sur l'effort et la saine transpiration.

Au même moment les effectifs de la corporation bancaire croissaient plus vite que ceux de l'administration; on cultivait la recherche de profits dont le rendement n'avait plus de commune mesure avec l'effort humain; on bâtissait des immeubles de prestige, etc.

Incroyable dédoublement mental entre les discours à la nation des grands de la banque suisse et leur comportement pratique.

Il devait avoir, inévitablement, son expression pathologique. Cela a craqué à Chiasso. Mais Chiasso n'a été que la révélation d'un mal plus profond.

A divers degrés, la Banque nationale, les grandes banques, le Parti socialiste suisse parlent de contrôle interne, externe, national. C'est très bien! Ce sera préventif de nouveaux scandales. Mais cela ne va pas au fond.

Est nécessaire une remise en ordre de l'institution dans ses rapports d'orgueil avec la collectivité suisse. Ce n'est pas moraliser que d'exiger des banques commerciales qu'elles redécouvrent l'esprit de service et l'humilité de ton. Au niveau de l'institution, ce n'est pas un problème moral, c'est un problème psychique.

P. 2: Genève: Quand des enseignants osent faire la grève; p. 3: Dans les kiosques; pp. 4/5: Télévision par câble: rude empoignage; p. 6: Vaud: En filigrane, les droits populaires; p. 7: Point de vue; p. 8: Pas de vacances pour les femmes — Le carnet de Jeanlouis Cornuz.